

Compte-rendu de la réunion du 28 septembre 2022.

Présents :

➤ **ICCF**

- F. Leroux (Directeur ICCF),
- A. Gautier (représentant Personnels chercheurs),
- L. Nauton (représentant PAR)
- O. Teraube (représentant Etudiants, CDD, Post-Docs)
- F. Charnay-Pouget (Assistante de Prévention)
- A. Job (Assistante de Prévention),
- E. Petit (Assistante de Prévention),
- S. Sarraute (Assistante de Prévention),
- G. Voyard (Assistant de Prévention),
- N. Marie (Infirmière service de santé UCA)
- X. Farges (Conseiller Hygiène Sécurité Prévention des Risques)

➤ **Tutelles**

● **UCA**

- N. Biesse (Conseiller de Prévention UCA – Responsable du Service de Prévention des Risques),
- R. Mevel (SPR)

● **CNRS**

- P. Landais (Ingénieure de Prévention et de Sécurité CNRS-DR7),

● **INP SIGMA**

- P. Lacoste (Conseiller de Prévention SIGMA)

Excusé(s) :

- L. Hecquet (Directrice Adjointe ICCF)
- Dr M-C. Ratinaud (Médecin de Prévention personnels UCA)
- Dr I. Biat (Médecin de prévention personnels CNRS-INP)
- M. El Ghozzi (Maître de Conférence, Représentante des Enseignants-Chercheurs)
- Y. Hersant (Responsable Qualité ICCF),
- E. Feschet-Chassot (Assistante de Prévention)
- C. Poncet-Masson (représentante Correspondants Environnements),
- F. Reveret (futur Référent Sécurité Laser)
- M. Mercier (Conseiller de Prévention UCA – Resp. Adj. du Service de Prévention des Risques),
- L. Jouffret (CRP Sources Non Scellées)

*** **

Ordre du jour :

1. **Validation du CR de la Commission du 07 mars 2022**
2. **Bilan technique et financier 2022**
3. **Point sur Plan d'Actions DUERP 2021-2022**
4. **Point sur Plan d'Actions DUERP 2022-2023**
5. **Thématique températures bâtiments**
6. **Etude des fiches du registre SST**
7. **Questions diverses**

NB :

Les présentations diffusées lors de la commission sont jointes à ce compte-rendu.

1. Validation du CR de la Commission du 07 mars 2022

Abstentions : 0

Contre : 0

Le CR est validé à l'unanimité des personnels de la Commission.

2. Bilan technique et financier 2022

⇒ Présentation du bilan (PowerPoint) par X.Farges (cf pièce jointe)

F.CHARNAY-POUGET demande qui a payé la pose des détecteurs de gaz

X.FARGES lui répond sur ligne Hygiène et Sécurité

N.BIESSE demande quelle sont les mesures de sûreté pour les produits psychotropes

X.FARGES lui répond que Aurélie JOB et Florence CHARNAY-POUGET auront chacune la clef de l'armoire dédiée à ce stockage

F.CHARNAY-POUGET précise que certains psychotropes seront dans l'armoire au vu de leur catégorie (les plus dangereux ou sensibles) et que pour les autres, nous attendons la sécurisation des réserves de produits chimiques pour engager les déclarations administratives. Ces déclarations sont nécessaires pour pouvoir commander certains produits

P.LANDAIS demande la mise en place d'un registre d'utilisation

F.CHARNAY-POUGET précise qu'elle demandera le cahier de labo pour vérifier l'utilisation à de la recherche justifiée de ces produits

P.LANDAIS demande confirmation comme quoi certains produits sont détenus et utilisés actuellement sans agréments

X.FARGES répond que oui

F.CHARNAY-POUGET demande si l'INP pourrait participer à l'achat des gants car pour Chimie 3, la moitié des effectifs sont INP, et Chimie 3 est un gros consommateur de gants, peut-être même la moitié des commandes totales

P.LACOSTE répond que ce serait faisable, avec passage de devis et répartition souhaitée

N.BIESSE demande la consommation de gants à l'année

X.FARGES répond que nous ne savons pas exactement

P.LACOSTE dit que changement à chaque manipulation

G.VOYARD précise tous les quart d'heures

F.CHARNAY-POUGET dit que l'ICCF a 3 types de gants, que 30 à 40 boîtes de gants sont consommées tous les mois en Chimie 3, au 1^{er} et 2^{ème} étage pour la synthèse organique

F.LEROUX estime que cela fait beaucoup

F.CHARNAY-POUGET précise qu'en fonction de la catégorie du gant (zone 1 à 4), les durées de ports changent, de 30 minutes à 160 minutes

F.LEROUX dit que les besoins de l'institut sont mutualisés en principe ; après, peut se poser la question sur des besoins plus spécifiques concernant le financement. Il demande également si utilisation de beaucoup de masques

F.CHARNAY-POUGET lui répond que non car les travaux sont faits sous les sorbonnes ; par contre, besoin de lunettes de protection

F.LEROUX demande s'il n'y a pas de sur-stockage

F.CHARNAY-POUGET lui répond que non car les gants sont dans son bureau pour qu'elle puisse gérer

3. Point sur Plan d'Actions DUERP 2021-2022

⇒ Présentation du Plan d'Action (PowerPoint) par X.Farges (cf pièce jointe)

S.SARRAUTE précise le bon impact qu'a représenté la pose des films solaires en Chimie 7 ; dans son bureau, avant pose, plus de 30°C atteints ; désormais, pas plus de 26°C

4. Point sur Plan d'Actions DUERP 2022-2023

⇒ Présentation PowerPoint par X.Farges (cf pièce jointe)

N.BIESSE demande si des test de fumigènes ont été faits pour les petites hottes à extraction

F.CHARNAY-POUGET lui répond que non

N.BIESSE précise que les test peuvent être faits par le SPR si besoin

X.FARGES parle du manque de sorbonnes en Chimie 3, pour un montant estimé aux alentours de 160.000 € ; une grande réflexion devrait avoir lieu un jour à ce sujet avec les différents Conseillers de Prévention des tutelles

F.CHARNAY-POUGET dit qu'elle est actuellement en discussion avec l'ICMMO de Paris Saclay car des travaux de déménagements vont avoir lieu, et des sorbonnes vont être jetées ; celles-ci pourraient être récupérées

A.GAUTIER demande combien de sorbonnes pour 160.000 €

F.CHARNAY-POUGET lui répond une vingtaine à peu près pour les 2 étages

F.LEROUX demande où seront placées ces sorbonnes

F.CHARNAY-POUGET lui répond au niveau des paillasses où les personnels travaillent actuellement hors ventilation ; toute la vaisselle par exemple est actuellement faite hors sorbonnes

A.GAUTIER demande où en sont les travaux de la salle de stockage des solvants, ancienne salle de distillation

M.BRUN lui répond que le bureau de contrôle demande une ventilation naturelle haute et basse en plus des armoires ventilées prévues

A.GAUTIER précise que les solvants sont stockés dans les labos, avec des températures pouvant dépasser les 38°C en été, température supérieure à certains points d'ébullition de certains solvants, exemple, l'éther avec un point à 36°C ou le pentane avec 35°C. Il faut que la priorité de stockage soit faite hors des labos.

Cela fait désormais 3 ans que les armoires de stockage sont dans les labos, avec des volumes avoisinant les 200 litres

F.LEROUX demande si nous ne pourrions pas mettre un espace tampon de stockage

A.JOB lui répond que le volume de stockage actuel est le nécessaire pour le fonctionnement optimal de l'institut

X.FARGES demande pourquoi une ventilation naturelle exigée malgré le stockage en armoires ventilées

M.BRUN répond exigence réglementaire ; le bureau de contrôle aura le dernier mot, sauf avis contraire des sapeurs-pompiers bien sur

N.BIESSE précise que cette demande est aussi basée sur le risque de coupure électrique et donc de ventilation au niveau des armoires

M.BRUN parle aussi des manipulations des solvants dans la pièce

F.CHARNAY-POUGET, A.JOB et X.FARGES lui disent que NON

P.LACOSTE parle d'épandage accidentel

F.CHARNAY-POUGET précise que les bidons ne seront jamais ouverts dans la salle

P.LANDAIS parle du risque d'explosion dans le cas où la température monterait fortement et que des bidons seraient en surpression

X.FARGES estime quant à lui que la ventilation naturelle serait à proscrire car nécessité de climatisation dans cette pièce, et que les prises hautes et basses amèneraient de l'air très chaud en été. La décision du bureau de contrôle sera évidemment respectée. Il souhaiterait que le bureau de contrôle passe nous voir afin d'avoir une discussion.

F.LEROUX voudrait que les pompiers donnent leur avis ; d'autre part, le chiffrage de ces opérations est-il fait ?

M.BRUN lui répond que oui, à part celui pour la ventilation naturelle haute et basse

X.FARGES précise que Madame Aline BEX de la DPIE de l'UCA lui demande le zonage ATEX de la salle ; or, celui-ci ne peut pas être fait, les équipements n'étant pas installés
Xavier demande si toute cette intervention et cette sensibilisation à nos dangers va être remontée au niveau de l'UCA

5. Thématique températures bâtiments

⇒ Présentation tableau Excel par X.Farges (cf pièce jointe)

M.BRUN lui répond qu'il va faire remonter tout cela à Janick Proux, qui le fera remonter à la Présidence de l'UCA. Il ne peut pas en revanche s'engager sur une décision favorable, le budget restant le point le plus important et nécessaire pour tout cela.

Maurice BRUN nous conseille de faire une demande au futur COSTRA Immobilier (réunion entre la Présidence, la DPIE, les services financiers, et les directions des Instituts) qui aura lieu le 12 octobre 2022, et qui fixera les futurs projets des programmes immobiliers à venir sur les 5 futures années.

X.FARGES parle des travaux vus sur le campus de rénovation de certains bâtiments (exemple : ancienne administration dit PAC), BIOLOGIE A et B, dans lesquels la présence de produits chimiques sensibles par exemple n'est pas d'actualité.

M.BRUN lui répond que le dossier du PAC est revenu avec avis positif

X.FARGES lui répond que nous sommes tous bien conscients du gros volume financier que représenteraient des travaux sur les bâtiments de Chimie, mais que nous ressentons de notre côté une « sourde oreille » ; après le CHSCT du 30 janvier 2020 où il s'était rendu avec Fabrice LEROUX pour exposer les mêmes problématiques, aucune décision ou actions n'était prévue. (propos de Frédérique BONNEMOY, équipe présidentielle qui représentait Mathias BERNARD)

F.LEROUX dit que le Président de l'UCA est conscient du problème et qu'il est très sensibilisé à cette problématique ; le problème est le budget. Mathias BERNARD et les services type DPIE vont se pencher sur le cas des bâtiments de Chimie et de Physique.

Fabrice précise qu'il avait déjà évoqué le sujet avec Janick PROUX, en lui disant de commencer par étapes, avec le traitement par exemple des bâtiments Chimie 3 et 4 en priorité.

N.BIESSE intervient en disant que la priorité de l'UCA est de traiter les bâtiments sous avis défavorable au niveau des Commissions de Sécurité Incendie

X.FARGES lui répond que l'ERP POLE CHIMIE, dans lequel se trouve les locaux de l'ICCF, est sous avis défavorable

N.BIESSE confirme, en précisant que les travaux de mise en sécurité incendie ne concerne certes pas les soucis de température des bâtiments

X.FARGES réitère son inquiétude quant aux points d'ébullition de certains produits chimiques

F.LEROUX dit que pour le moment, rien ne s'est produit, mais jusqu'à quand ?

F.CHARNAY-POUGET intervient en parlant des coupures électriques ayant lieu pendant les étés, avec des températures de 17°C ayant été relevées dans les frigos, et de 10°C dans les congélateurs. Ces coupures ont lieu lors des opérations de maintenance des postes de transformations. Ceci représente un gros problème : les frigos se sont remplis d'humidité, de la condensation a eu lieu sur les produits chimiques => le personnel a du essayer tous les produits impactés.

Elle rappelle l'incident ayant eu lieu au mois de Janvier 2022 avec le Tiophosgène, dont la bonne tenue au frais est toujours en doute.

A ce titre, il faudrait éviter les coupures électriques pendant les périodes estivales.

En plus de cela, les coupures ont provoqué des vapeurs nocives car plus de ventilation, les fenêtres fermées pour éviter de faire rentrer la chaleur, ce qui a provoqué des débuts de malaise pour certains personnels.

S.SARRAUTE confirme que lors de la pose des films solaires en Chimie 7, la salle où sont stockés des produits chimiques en armoire ventilée coupée pour travaux était inaccessible ce du aux émanations, et qu'elle a averti Aline BEX qu'elle allait remettre en route la ventilation pour raison de sécurité.

F.CHARNAY-POUGET voudrait que ces coupures se fassent au printemps ou automne par exemple

M.BRUN lui précise que les plannings des coupures sont faits 3 ou 4 mois avant

F.CHARNAY-POUGET redit que des coupures vers fin Avril serait une bonne chose

M.BRUN explique qu'il est possible de couper hors période estivales en cas de besoins spécifiques ; par exemple, les coupures en fac de Médecine se font pendant la nuit, et pendant les fêtes de Noël.

F.CHARNAY-POUGET dit qu'après les dernières coupures, 3 frigos sont tombés en panne définitive

G.VOYARD parle de la présence de groupes électrogènes il y a plusieurs années

X.FARGES intervient en disant que le souhait de l'ICCF serait effectivement que ces coupures se fassent en dehors des périodes estivales

F.LEROUX demande quel est le protocole à suivre pour faire ces demandes

M.BRUN lui répond de faire une demande par courrier à Janick PROUX

F.LEROUX revient sur la question des travaux, et pense qu'il faudrait selon lui changer à la fois les ouvrants et poser l'isolation extérieure

M.BRUN le confirme

A.GAUTIER demande quoi faire en cas de fenêtres ne fermant pas

M.BRUN lui répond de faire un ticket DPIE

A.GAUTIER lui dit qu'il a fait 17 mails avant que Monsieur GRAVILLON ne vienne poser du scotch autour de sa fenêtre

F.CHARNAY-POUGET dit qu'en Chimie 3, plusieurs demandes de changements de fenêtres ont été faites, et que seule la fenêtre de la réserve de produits chimiques du 1^{er} étage va être changée car présence de produits chimiques. La fenêtre du bureau de Sylvie DUCKI s'est vu posée de verrous fixée dans l'alu de la fenêtre, mais pas de changements de celle-ci.

F.LEROUX dit que les problématiques des températures des bâtiments sont évoquées depuis au moins 2015

P.LACOSTE dit que cela ferait en plus des économies d'énergie

F.CHARNAY-POUGET dit que la présence de radiateurs électriques va se développer

X.FARGES dit qu'il a envoyé au SPR de l'UCA un message d'alerte car le développement de ces radiateurs risque de créer des surintensités au niveau électrique car le réseau n'est pas prévu pour

F.CHARNAY-POUGET intervient pour parler des problèmes de fuites d'eau présentes dans nos bâtiments, avec des morceaux de murs qui tombent par exemple

S.SARRAUTE parle du problème de l'entreprise SMAC qui n'est pas venue quelquefois, discussion eu avec Olivier BADAL de la DPIE

M.BRUN explique que le souci est que les couvreurs et sociétés d'étanchéité sont sur le secteur de VICHY actuellement, ce du aux orages de grêle ayant eu lieu récemment ; ils ne sont donc pas forcément disponibles

F.CHARNAY-POUGET demande si le DTA (Dossier Technique Amiante) des bâtiments de Chimie existe ? Si oui, serait-il possible d'avoir les résultats ?

M.BRUN lui répond que le dernier date de 2010 et qu'il va être mis à jour après les travaux fait en Chimie 1 et 2

A.GAUTIER demande si de l'amiante est déclarée existante pour les locaux de l'ICCF dans le rapport de 2010

M.BRUN lui dit qu'à l'époque, seuls des constatations visuelles étaient faites, donc pas de certitudes

F.CHARNAY-POUGET dit que nous rencontrons des soucis pour pouvoir percer des trous dans les murs pour poser des rideaux

A.GAUTIER demande si par exemple de l'amiante pourrait être présente sous sa fenêtre de bureau, à un endroit où la peinture se décolle

M.BRUN lui dit que c'est effectivement possible

G.VOYARD demande à quoi correspondent les prélèvements ayant eu lieu eu au mois de juin dernier

M.BRUN répond que c'était en vu des travaux de pose de badges d'accès

A.GAUTIER intervient en demandant donc si on part sur la présence d'amiante

N.BIESSE lui répond que oui dans le doute

P.LANDAIS intervient en précisant que les prélèvements sont en fait un DAAT (Diagnostic Amiante Avant Travaux) obligatoire

F.CHARNAY-POUGET intervient en disant que les travaux ont été refusés par l'UCA car suspicion de présence d'amiante

F.LEROUX demande s'il serait possible de poser les rideaux directement sur le cadre alu des fenêtres

G.VOYARD lui dit que cela a été fait en Chimie 6 par le passé

N.BIESSE dit que de l'amiante peut se trouver dans les joints des fenêtres

M.BRUN dit que même si le DTA stipule que pas présence d'amiante dans un secteur donné, le DAAT est obligatoire en vu de travaux. A ce titre, il y aura des prélèvements effectués.

S.SARRAUTE demande à quel moment aura lieu la fin des travaux de Chimie 1 et 2

M.BRUN répond à la fin de l'année 2022

F.LEROUX intervient en disant que nous pourrions en interne déterminer la présence d'amiante ou pas avec nos moyens techniques et de connaissances

P.LANDAIS précise que le problème serait la façon de prélever

F.LEROUX demande où en sommes-nous au niveau des travaux de fermeture des escaliers de Chimie 3 et 4

X.FARGES répond qu'il n'a pas d'informations à ce sujet

M.BRUN précise que la prise de contact des entreprises est en cours, mais que ces travaux ne seront pas fait avant l'hiver

F.CHARNAY-POUGET dit qu'elle était avec Guillaume VOYARD au salon PREVENTICA la veille, et qu'ils ont vu des vêtements de travail chauds, et que cela serait peut-être une solution au problème des températures

F.LEROUX intervient en disant qu'il va préparer le courrier pour demander le report des coupures électriques

M.BRUN revient sur le souci amiante en disant qu'il ne faut pas hésiter à solliciter la DPIE en cas de travaux car ils ont un marché avec les sociétés faisant les diagnostics

6. Etude des fiches du registre SST

X.FARGES souhaiterait que l'APAVE ne fasse plus les contrôles des autoclaves suite au problème rencontré en Chimie 4, avec le versement de l'autoclave dans l'escalier extérieur de ce bâtiment le jour du contrôle

X.FARGES précise également que la DPIE est passé en Chimie 4 voir l'état des murs et n'a rien constaté de particulier et ce malgré les déformations. A.JOB souhaite le passage d'un bureau de contrôle

A.GAUTIER demande si les fiches ayant été enlevées du registre santé sécurité au travail en 2018 ont été remises ou non

F.LEROUX dit que ces fiches ont été enlevées car nominatives

A.GAUTIER demande à ce que des feuilles soient mises en place indiquant le retrait, ceci afin de ne pas laisser de trous dans la numérotation du registre

F.LEROUX, parlant du signalement de VSS (Violences Sexistes et Sexuelles) précise que l'enquête menée, la parole des intéressés, doivent être respectées, ainsi que les conclusions

L.NAUTON demande si un dépôt de plainte a eu lieu

F.LEROUX précise que selon l'enquête, il n'y a pas eu de harcèlement reconnu, mais que une mise en garde pour comportement non approprié a été faite à l'intéressé, pour lequel un changement de comportement est attendu

N.MARIE intervient en disant que le Docteur Marie-Céline RATINAUD se propose si besoin d'intervenir pour parler de cet événement et proposer une approche pour que le collectif soit respecté et maintenu

7. Questions diverses

X.FARGES demande à N.BIESSE un retour sur la mise en demeure de l'UCA par l'ASN (Autorité de Sûreté Nucléaire) pour la question des déchets radioactifs, en précisant que le problème suivant va se poser, à savoir la présence dans la salle de manipulations 5029b, dite « Zone U », de déchets en même temps que les manipulations avec les opérateurs ; or, ces déchets ne seront eu pas dans la boite à gants avec verre plombé protégeant mieux des radiations. D'où le fait que nous voudrions avoir une solution pour stocker les déchets ailleurs que dans la salle 5029b.

N.BIESSE répond que des autorisations caduque doivent être régularisées en cessation au niveau administratif d'une part, et que d'autre part, le problème de déchets sur les Cézeaux ainsi que sur le site de Dunant (Médecine) doit effectivement être traité.

Une opération de caractérisation de ces déchets doit être menée, pour ensuite les conditionner avec les préconisations de l'ANDRA pour une future évacuation.

Ils sont actuellement dans la consultation des entreprises pour ces opérations.

Dans l'idéal, les opérations de caractérisation devraient commencer au 1^{er} trimestre 2023 ou début du second.

A.GAUTIER demande si l'échéancier du mois de juin est bien exact

N.BIESSE répond que oui

F.LEROUX précise que la mise en demeure de l'UCA entraine un gros souci sur la signature d'un contrat entre l'ICCF et ORANO

X.FARGES demande s'il serait souhaitable de créer un espace de stockage des documents liés aux Commissions Locales H&S de l'institut ? Cette demande a été portée à sa connaissance par une partie des collègues

F.LEROUX estime que seules les personnes de la Commission doivent avoir l'accès à ce type de documents

O.TERAUBE demande si l'accès au Registre Santé Sécurité au Travail peut être possible par ses collègues non-permanents

F.CHARNAY-POUGET lui précise que cette information est donnée lors de la formation nouveaux entrants, et que oui, ces personnels ont accès aux feuilles du registre

X.FARGES présente en photo le tag présent sur un mur des soutes de produits chimiques, en précisant son inquiétude quand à voir ce type de choses, car accès aux soutes à tout un chacun, donc, problème de sécurité

F.LEROUX demande si des caméras mêmes factices pourraient être posées pour dissuasion

N.BIESSE estime que cela serait possible

X.FARGES demande si les soutes extérieures de stockage de produits et/ou déchets chimiques sont éclairées, et qu'il serait bien qu'elles le soient

F.CHARNAY-POUGET intervient en disant que des actes de vandalisme ont même eu lieu en pleine journée sur le parking vers Chimie 3, avec des vitres de véhicules cassées, et présence menaçante d'individus

N.BIESSE demande à ce que le 17 (POLICE) soit appelé directement dans ce genre de cas de figure

F.LEROUX demande si une barrière pourrait être posée afin de fermer le secteur des bâtiments de Chimie ?

N.BIESSE lui dit que la Police Nationale a été contactée par ses soins récemment pour demander des passages plus fréquents au niveau de la Chimie et de la Biologie.

FIN DE LA COMMISSION